

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Product

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2019-0011-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0015157-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Woodcare Aqua
Embalan Insect Killer

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	WoodchemEQ Ltd
	Adresse	Unit 3D North Point House, North Point Business Park New Mallow Road T23 AT2P Cork Irlande
Numéro de l'autorisation	BE2019-0011-00-00 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0015157-0002	
Date de l'autorisation	30/01/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	30/01/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Enviroquest GPT Limited
Adresse du fabricant	Unit E8/E9, Ashlyn Road, West Meadows Industrial Estate DE21 6XE Derby Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Unit E8/E9, Ashlyn Road, West Meadows Industrial Estate DE21 6XE Derby Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	Caldic Denmark A/S (acting for Tagros Chemicals India Ltd.)
Adresse du fabricant	Jhaver Centre, IV Floor, Rajah Annamalai Building 72, Marshalls Road, Egmore 600 008 Chennai Inde
Emplacement des sites de fabrication	A4/1&2, SIPCOT Industrial Complex, Kudikadu 00 Cuddalore, Tamil Nadu Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	6,493
Neodol 91.5	alcohols, C9-11 ethoxylated		68439-46-3		40

2.2. Type de formulation

ME - Microémulsion

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Conseils de prudence	<p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Porter des gants de protection.</p> <p>Porter un équipement de protection des yeux.</p>

Porter un équipement de protection du visage.

Porter des vêtements de protection.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Éviter de respirer les aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à savon et l'eau.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisateurs professionnels et professionnels ayant des compétences démontrées - concentré - préventif (Meta SPC 2A)

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Agent de protection du bois concentré pour le traitement préventif contre les coléoptères xylophages et les termites. Pour les traitements préventifs dans la classe d'utilisation 1 où le produit à base de bois est à l'abri et non exposé aux intempéries et à l'humidité.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: Larves Insectes Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer Nom commun: Vrille commune Stade de développement: Larves Insectes Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites souterraines Stade de développement: nymphes, ouvrières et soldats
Domaine d'utilisation	Intérieur Classe d'utilisation 1
Méthode(s) d'application	Système ouvert: traitement par pinceau/rouleau - Diluer 1 L de concentré avec 24 L d'eau.

	<p>(les doses d'application sont applicable pour le produit dilué)</p> <p>Préventif - Appliquer le produit dilué à raison de 200 ml / m². (1 L par 5 m²)</p> <p>Système Ouvert: traitement par pulvérisation - Diluer 1 L de concentré avec 24 L d'eau. (les doses d'application sont applicable pour le produit dilué) Préventif - Appliquer le produit dilué à raison de 200 ml / m². (1 L par 5 m²)</p>
Taux et fréquences d'application	<p>200 ml / m² - 4 - Le produit ne devrait nécessiter qu'une application tous les 5 ans, si nécessaire, sur le bois d'œuvre.</p> <p>200 ml / m² - 4 - Le produit ne devrait nécessiter qu'une application tous les 5 ans, si nécessaire, sur le bois d'œuvre.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidons d'acier laqués: Jusqu'à 25 litres. Conteneur en HDPE: Jusqu'à 25 litres.</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voie 5.1

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voie 5.2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voie 5.3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voie 5.4

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voie 5.5

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisateurs professionnels et professionnels ayant des compétences démontrées - concentré - curatif (Meta SPC 2B)

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Agent de protection du bois concentré pour le traitement curatif contre les coléoptères xylophages.
Pour le traitement curatif dans les situations où le produit à base de bois est à l'abri et non exposé aux intempéries et à l'humidité.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: Capricorne des maisons
Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer
Nom commun: Vrille commune
Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: Lyctus brunneus
Nom commun: Lyctès bruns
Stade de développement: Larves|Insectes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Traitements curatifs pour les produits à base de bois à l'abri et non exposés aux intempéries et à l'humidité.

Méthode(s) d'application

Système ouvert: traitement par pinceau/rouleau -

Diluer 1 L de concentré avec 24 L d'eau.
Curatif - Appliquer le produit dilué à raison de 300 ml / m². (1 L par 3,3 m²)

Système Ouvert: traitement par pulvérisation -

Diluer 1 L de concentré avec 24 L d'eau.

Curatif - Appliquer le produit dilué à raison de 300 ml / m². (1 L par 3,3 m²)

Système ouvert: injection -

Diluer 1 L de concentré avec 24 L d'eau.

Les applications curatives en injection du produit dilué doivent s'utiliser à raison d'une dose de 150 kg / m³ suivie d'un traitement superficiel de 300 ml / m² de produit dilué. Cette méthode d'application séquentielle ne doit pas être une pratique standard pour les applications curatives, mais ne doit s'utiliser qu'en cas de nécessité.

Taux et fréquences d'application

300 ml / m² - 4 -

Le produit ne devrait nécessiter qu'une application tous les 5 ans, si nécessaire, sur le bois d'œuvre.

	<p>300 ml / m² - 4 - Le produit ne devrait nécessiter qu'une application tous les 5 ans, si nécessaire, sur le bois d'œuvre.</p> <p>150 kg / m³ - 4 - Cette méthode d'application ne doit pas être une pratique standard pour les applications curatives, mais ne doit s'utiliser qu'en cas de nécessité.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidons d'acier laqués: Jusqu'à 25 litres. Conteneur en HDPE: Jusqu'à 25 litres.</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voie 5.1

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voie 5.2

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voie 5.3

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voie 5.4

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voie 5.5

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

POUR USAGE INTÉRIEUR UNIQUEMENT.

Pour préparer la solution, diluer 1 L de concentré avec 24 L d'eau.

Ne pas toucher ni marcher dans du produit déversé. Ne pas manger, boire ou fumer durant la prise en charge d'un déversement.

Éviter de respirer les vapeurs et brouillards du produit. Assurer une ventilation adéquate.

Les personnes et les animaux non protégés doivent être tenus éloignés de la zone traitée et doivent en rester exclus jusqu'à ce que les surfaces soient sèches, le délai pouvant varier en fonction des conditions climatiques.

Lors de l'application du produit prêt à l'emploi, l'utilisateur doit éviter les éclaboussures sur les vêtements et la peau.

Toute projection du produit sur la peau doit être éliminée par lavage. Les personnes et les animaux doivent être tenus éloignés de la zone traitée et doivent en rester exclus jusqu'à ce que les surfaces soient sèches, le délai pouvant varier en fonction des conditions climatiques. Les surfaces traitées ne doivent pas être touchées avant d'être sèches.

Éviter le contact prolongé des animaux domestiques, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.

Ne pas utiliser sur du bois pouvant entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou le bétail.

Ne pas contaminer les aliments, les ustensiles de cuisine ou les surfaces en contact avec les aliments.

Informez le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

Les chauves-souris sont des animaux protégés. Consultez les législations nationales et régionales respectives avant de traiter du bois ou une structure utilisée par les chauves-souris.

5.2. Mesures de gestion des risques

UNIQUEMENT À USAGE PROFESSIONNEL.

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau de fabrication du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit), une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) et une protection oculaire/du visage pendant la phase de manipulation du produit.

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau de fabrication du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit) pendant la phase d'application du produit par pulvérisation ou injection.

Lors de la pulvérisation, porter une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement le CENTRE ANTIPOISON (070 / 245.245) ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.

Les pyréthroïdes et les pyréthrinés peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Les déchets ou les emballages contaminés doivent être éliminés par l'intermédiaire d'une société d'élimination des déchets agréée. Le flacon doit être rincé jusqu'à ce qu'il ne contienne plus aucun dépôt avec un produit de lavage utilisé comme diluant, ou doit être éliminé comme indiqué ci-dessus. Le récipient vide doit être éliminé comme un déchet industriel normal.

Ne pas rejeter le produit biocide ni la solution diluée à base du produit biocide dans le réseau d'égouts ou l'environnement.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conservez dans un endroit frais et bien ventilé.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Le sol de la salle de stockage doit être imperméable pour éviter la fuite de liquide.
À conserver exclusivement dans l'emballage d'origine.
Le produit supporte une durée de conservation de 24 mois.

6. Autres informations

Conformément à l'article 18 (3) b) du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), l'identificateur de produit d'un mélange doit inclure l'identité de toutes les substances du mélange qui contribuent à la classification du mélange. Par conséquent, les coformulants suivants doivent être indiqués sur l'étiquette du produit :

- Alcools en C9-C11 éthoxylés (N° CAS 68439-46-3)
- 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT, N° CAS 2634-33-5)

Toutes les phrases de risques et de précaution dues à la classification requise ont été incluses dans le tableau. Le demandeur est responsable de la sélection des phrases de précaution les plus appropriées à inclure sur l'étiquette du produit.

Gestion de la résistance : Les informations concernant la façon de signaler les incidents de résistance suspectée sont fournies avec ce produit. Ces informations doivent inclure les coordonnées du titulaire de l'autorisation du produit et une indication du moment où une résistance suspectée doit lui être signalée, par exemple en cas de dommages par des insectes.

Les phrases P, comme indiqué dans le résumé des caractéristiques du produit, contiennent plusieurs erreurs qui ne peuvent pas être réglées. Les phrases correctes sont les suivantes: P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations nationales / régionales applicables.